



académie
Montpellier

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Aude
éducation
nationale



Le P'tit tour USEP 2020 dans l'Aude

A. Le témoin (le jour de la sortie) :

Un témoin pourra être matérialisé par une photo, un selfie pris(e) avec le « Bonhomme USEP 11 » par la classe ou les classes qui réalise(nt) la sortie, ou des pièces de puzzle à reconstituer (voir site).

Ce document sera transmis le jour même de cette étape à l'USEP 11 (usep@ligue11.org)

B. La trace écrite (après la sortie) :

Une photo d'un élément du patrimoine local et un compte-rendu de la journée seront directement mis en ligne sur le site de l'USEP 11 (grâce au tutoriel, voir lien ci-dessous) ou seront envoyés numériquement, à l'USEP (usep@ligue11.org), le plus rapidement possible.

Ainsi tous les participants pourront consulter sur le site USEP 11 :

https://usep11.org/site_usep11/index.php/53-petit-tour-usep/214-le-petit-tour-usep-2020

l'ensemble des parcours illustrés sur une carte à l'échelle de l'Aude.

Tutoriel pour mettre en ligne des articles sur le site de l'USEP 11 :

http://usep11.org/site_usep11/index.php/aide-outils/17-comment-creer-un-article-et-y-inserer-des-images